

LA BIJOUTERIE
DUHAMEL-LARDE
64, Grande-Rue, ROUBAIX
consent actuellement de
gros sacrifices sur ses
prix, car elle va s'instal-
ler, dès que possible,
dans son immeuble,
Place de la Liberté,
N° 2, Café de « La
Triboulette ».

Journal de Roubaix

LE PLUS BEAU FEUILLETON
C'EST LE PLUS ÉMOUVANT
Ainsi vous passerez des
heures agréables en lisant
A PARTIR DE
DEMAIN DIMANCHE
LE JOLI ROMAN POPULAIRE

LES DEUX GOSSES
dans lequel
PIERRE DECOURCELLE
a mis toutes les ressources de son talent

BILLET PARISIEN
Le compromis
franco-britannique

PARIS, 2 JANVIER (Midi).
L'Allemagne recrée incessamment la note col-
lective des Alliés relative à l'évacuation de la zone
de Cologne. Les ambassadeurs qui en avaient
libéré mercredi, s'étaient mis d'accord sur un
texte que les gouvernements alliés examinent
actuellement. L'Angleterre, dont nous avons exposé
la thèse, a l'intention de demander quelques modi-
fications à cette note.
Si, en effet, nos alliés britanniques sont aussi
convaincus que nous-mêmes de l'impossibilité
d'évacuer Cologne le 10 janvier prochain, ils hési-
tent à se prononcer sur le fond même du problème
avant d'avoir en leur possession le rapport de la
Commission interalliée de contrôle. Ils consentent
néanmoins à ce que la note fasse mention des
infractions de l'Allemagne contre le traité — ces
infractions sont flagrantes — mais ils répugnent
à en tirer immédiatement les conséquences logiques,
à savoir que tant que le traité ne sera pas régule-
rièrement observé, la zone de Cologne ne pourra
être évacuée.
La vérité, c'est que les Anglais persistent dans
l'illusion des « deux Allemagnes », montrant leur
tendance à un régime d'occupation et à un régime
sacrificiel. Pour ne faire naître aucune idée fautive,
aux « bons Allemands », démocrates et paci-
fistes, ils condamnent aujourd'hui, comme ils l'ont
condamné hier, ce qu'ils appellent la « politique
de force ».
C'est donc en vertu de ces idées qu'ils refusent
d'évacuer la zone de Cologne et qu'ils comptent
adopter pour rappeler l'Allemagne au respect des
engagements pris. Ils veulent voir venir et ne pas
se précipiter à l'avance à une formule trop rigide. Bref,
ils espèrent obtenir par la manœuvre et l'oppo-
sition ce que l'on n'obtiendrait pas, à les en-
croquer, par un système de sanctions.
Quant à nous, nous n'avons pas d'idée pré-
conçue sur les moyens à employer. La méthode
de la persuasion nous paraît la meilleure, s'il
est vrai qu'on nous en montre les bons effets
par des exemples probants. Malheureusement, nous
ne pouvons nous targuer d'avoir constaté pareille
chose.
La politique du Cartel des Gauches, en dépit
des concessions auxquelles elle nous a entraînés,
n'a point permis le peuple allemand dans la voie
d'une exécution sincère. Aussi, y a-t-il lieu de
craindre que le compromis qui est intervenu entre
les Alliés ne lui apparaisse comme une preuve
de faiblesse. Il compte bien que l'Angleterre
n'aura pas les mêmes exigences et nous engage-
ra à le laisser de temps à autre porter quelques petits
verres au traité de Versailles.

LES CHANGES

	Mercredi	Vendredi
Livre...	87.13	87.43
Dollar...	18.4755	18.40
Belgique	91.95	92.15

LES CHAMBRES EN VACANCES
JUSQU'AU 13 JANVIER
LE DÉCRET DE CLÔTURE A ETE LU
JEUDI MATIN, A 6 H. 10
Le chiffre de 500 francs a été maintenu
pour l'allocation d'attente aux fonctionnaires
Le Parlement est en vacances jusqu'au
mardi 13 janvier, à laquelle s'ouvrira
automatiquement la session ordinaire de
1924. A cette première séance, les deux sé-
ances, réunies sous la présidence de leur
doyen d'âge, procéderont au renouvellement
de leur bureau.
Le décret de clôture de la session extra-
ordinaire de 1924 a été lu seulement jeudi
matin à 6 h. 10. La Chambre et le Sénat
ont, en effet, adjuré toute la nuit pour se met-
tre d'accord sur les trois projets concernant
les crédits additionnels de 1924, les douzièmes
provisaires de janvier et février 1925 et la
convention signée entre l'Etat et la Banque
de France.
Le chiffre de 500 francs a été maintenu
pour l'allocation d'attente aux fonctionnaires.
En ce qui concerne les douzièmes, la
Chambre a accepté une modification apportée
par le Sénat au projet primitif.
Le projet relatif à la convention avec la
Banque de France a été adopté avec le texte
du Sénat.

Victime du devoir professionnel le professeur Bergonié succombe

Bordeaux, 2 janvier. — Le professeur Ber-
gonié, dont on connaît les remarquables tra-
vaux sur le cancer, et dont l'état était des-
espéré depuis quelques semaines, est mort ce
matin. Jusqu'à ses derniers moments, il a
fait preuve d'un sang-froid et d'une éner-
gie extraordinaires.
Il avait reçu, il y a quelques jours, des
mains du maréchal Pétain, le grand cordon
de la Légion d'honneur.
Le professeur a légué son corps à la Faculté
de médecine, afin de permettre à ses disci-
ples une étude sur les passages du terri-
ble mal qui s'a emporté.
Le professeur Bergonié était né à Casse-
neuil (Lot-et-Garonne) en 1857. Etudiant
en médecine à la Faculté de Bordeaux, il se
sentit irrésistiblement attiré par l'étude des
sciences physiques et devint l'élève préféré
du préparateur du professeur Menget.
Il soutint brillamment une thèse sur l'élas-
ticité musculaire et fut reçu agrégé des
sciences physiques à Paris.
Retour à Bordeaux pour succéder au doc-
teur Meffert, il remplaça bientôt son maître.
Son enseignement revêtit immédiatement un
grand éclat. Les applications de la physi-
que à la médecine attirèrent son attention
et provoquèrent ses efforts. Il fit faire
de grands progrès au traitement électrique des
paralysies et atrophies musculaires et obtint
un remarquable succès par son traitement
de l'obésité par la méthode physiothérapi-
que (régime associé à la faradisation des
muscles). Au moment de la guerre, nommé
médecin chef de l'hôpital complémentaire
de localiser dans les tissus, la présence des
projections.
Depuis la guerre, il se consacra presque
exclusivement à la lutte contre le cancer à
laquelle il s'était intéressé déjà avec son
élève Triboulet. Il avait découvert la loi
de thérapeutique qui est la base de tous les
traitements radiothérapeutiques des tumeurs.
LES CONDOLEANCES DU GOUVERNEMENT
Dès qu'il a reçu la nouvelle de la
mort du professeur Bergonié, M. Jus-
tin Godart, ministre du Travail et de l'Hy-
giène, a chargé le préfet de la Gironde de
présenter à la famille ses condoléances et
celles du Gouvernement pour le deuil que
cette perte irréparable apporte à la France.

Le docteur Voronoff au Sénégal

Dakar, 2 décembre. — Le docteur Voronoff
et M. Louis Proust, député, sont arrivés
ce matin à Dakar. Ils ont été reçus par le
gouverneur général Oudet.
Dès son arrivée, le docteur Voronoff a fait
à l'Ecole de médecine de Dakar, une confé-
rence à laquelle assistaient toutes les auto-
rités civiles et militaires de la colonie.
L'ÉVACUATION
DE LA ZONE DE COLOGNE
LA NOTE A L'ALLEMAGNE
SERA REMISE LUNDI
Paris, 2 janvier. — La note que la confé-
rence des ambassadeurs a rédigée pour notifier
à l'Allemagne que la zone de Cologne ne
serait pas évacuée le 10 janvier, a été en-
voyée aux ambassadeurs alliés à Berlin.
Ceux-ci la remettront vraisemblablement
lundi prochain au ministre des Affaires
étrangères de Berlin.

Le mauvais temps

SIX MATELOTS MORTS DE FAIM
DANS UN CANOT PERDU SUR L'OCEAN
Morlaix, 2 janvier. — Malgré les secours
envoyés au steamer « Alfredo », en détresse
au large d'Ouessant, ce bâtiment a fait nau-
frage.
Lorsque le capitaine Cantoux, qui comman-
dait l'« Alfredo », constata que ce steamer
allait couler, il s'embarqua avec les dix-huit
hommes de l'équipage, dans deux canots de
sauvetage du bord.
Ballottés par les vagues, les malheureux nau-
fragés furent bientôt enlevés et six d'en-
tre eux succombèrent. Les cadavres furent
alors placés dans le plus petit des canots,
et les treize survivants touchèrent
terre à Guinaco, à moitié morts de froid et
de faim. Les meilleurs soins leur furent
préparés aussitôt, par les pêcheurs de la côte.
L'amarre reliant les deux canots s'étant
brisée, celui transportant les cadavres partit
à la dérive.
UNE VIOLENTE TEMPÊTE
SUR L'ANGLETERRE ET LA MANCHE
Londres, 2 janvier. — Une tempête d'une
grande violence fait de nouveau rage dans les
Iles britanniques et sur la Manche. Tous les
services aériens entre Londres et le continent
sont suspendus depuis midi dans cer-
tains endroits.
La Tamise a monté sensiblement depuis
hier et quelques villages sont complètement
isolés par les eaux. Dans le comté de Kent,
un autobus s'écrasa dans la nuit sur une
route submergée à versé.
Aucun des voyageurs n'a été blessé.
LA LUMIÈRE S'ETEINT A DUNKERQUE
On manda de Dunkerque que la tempête,
qui fait rage depuis mercredi, eut pour consé-
quence la rupture d'un câble électrique à
haute tension, entre Calais et Amiens. La
ville de Dunkerque fut, à minuit, privée de
toute lumière. La Compagnie électrique pro-
cède d'urgence aux réparations nécessaires.

LA CONFÉRENCE DES MINISTRES DES FINANCES ALLIÉS

Paris, 2 janvier. — La conférence des mi-
nistres des Finances alliés se tiendra, le 7
janvier, au lieu de 6.

Nos dettes en Amérique

LES SUGGESTIONS DE M. HERRIOT
New-York, 2 janvier. — On a reçu les des-
sins de M. Myron T. Herrick résolvant
les suggestions qui lui ont été faites par
M. Herriot, au sujet de la consolidation de la
dette française.
Voici ces suggestions:
1° Moratorium de dix ans;
2° Versements s'étendant sur une période
de 60 ans (avec un minimum d'intérêt) et dont
l'importance dépendra de l'exécution
par l'Allemagne de ses obligations.
UNE MISE AU POINT OFFICIELLE
A la suite de cette publication du journal
anglais, la mise au point officielle ne
s'est pas fait longtemps attendre sous cette
forme:
Les informations parues au sujet de propositions
faites par la France pour le règlement de sa dette aux
Etats-Unis sont exactes et incomplètes. Il n'y a pas
d'ailleurs, à proprement parler, de propositions faites
de gouvernement à gouvernement. La note remise mar-
ché à M. Myron T. Herrick, n'est qu'un exposé
des modalités de paiement éventuelles, mais
elle insiste surtout sur la situation financière et écono-
mique de la France. Il est à remarquer que cette note
est signée non pas de M. Herriot, mais de M. Clémence-
au, ce qui en exclut le caractère officiel.
Le document sera vraisemblablement publié quand
le parlement sera réuni. Les conversations qui ont eu lieu
à Paris, entre les ministres des deux pays, ont eu
pour objet de préciser les conditions de la dette.

LA POLOGNE COMMENCE DE PAYER SES DETTES EN ANGLETERRE

Londres, 2 janvier. — Le ministre de Po-
logne à Londres a envoyé hier à la Tré-
sorerie britannique des obligations pour une
valeur de £ 4.500.000. C'est le premier paie-
ment fait à l'Angleterre pour des emprunts
consentis pendant la guerre ou à l'armistice.

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE UNE PROTESTATION DU « SYNDICAT DE LA PRESSE PARISIENNE »

Paris, 2 janvier. — Le Syndicat de la
Presse parisienne a voté la motion suivante.
Le comité du Syndicat de la Presse parisienne,
fidèle à des traditions dont il ne s'est en aucune
circonstance départi, considérant que la liberté
de la presse est la première des libertés répu-
blicaines, proteste avec énergie contre les por-
sures dirigées contre plusieurs journaux et sur-
tout contre la prétention du gouvernement, de
les soustraire par une qualification déshonorante
au jugement du droit commun, en matière politique;
Le comité félicite son président de la protes-
tation dont il a pris l'initiative, et s'y associe
d'autant plus complètement, qu'il ne peut admettre
un seul instant le prétexte allégué dans la
réponse de M. le président du Conseil.
Si le gouvernement estimait qu'il devait re-
chercher l'origine de la divulgation d'un docu-
ment, il n'était nul besoin de poursuivre un jour-
nal, il suffisait, ainsi que cela se produit habi-
tuellement, d'ouvrir une instruction contre
X...

LE SCANDALE FINANCIER DE BERLIN

NOUVELLES ARRESTATIONS
Berlin, 2 janvier. — Le scandale financier
Kantzig-Barnat a continué de s'étendre. On a
arrêté aujourd'hui l'ancien directeur ministériel
M. Kantzig, ancien directeur général de la
banque d'Etat prussienne, M. Hellwig-Isaac
Barnat, quatrième frère; le directeur gé-
néral de Berlin-Burgensische Werke, M. Staub;
le directeur général de la Rot A. G. M. Geh-
rich.
Le directeur ministériel Kantzig a joué un
rôle important dans la formation de l'union
litigieuse entre le Trésor prussien et quatre
sociétés industrielles au service desquelles
il est passé dans la suite.
Dans la villa Barnat, à Wallensee, près
de Berlin, on a trouvé, dans une cassette,
une énorme fortune en bijoux.
L'affaire prend en outre une tournure poli-
tique. Les Barnat ont commencé à faire leur
fortune, il y a quatre ans, en important en
Allemagne une quantité considérable de pro-
duits alimentaires. Des licences d'importa-
tion correspondantes ont été, paraît-il, émis-
sées par l'ex-chancelier socialiste, M. Otto
Bauer. A ce propos, la presse de droite cher-
che à faire soupçonner l'ancien chef social-
liste de collusion.

LA RÉDUCTION DES ARMEMENTS

M. PAUL-BONCOUR
SUPPLÉANT DE M. BRIAND
Paris, 2 janvier. — Le gouvernement
français a fait savoir au secrétaire général
de la S.D.N., qu'il avait désigné comme sup-
pléant du représentant de la France au Comi-
té du Conseil, M. Paul Boncour, député et
délégué français à la 3^e assemblée générale.
En sa qualité, M. Paul Boncour assistera
à la commission de coordination convoquée
à Paris.

LA JEUNESSE ALLEMANDE est prête

Nous avons attiré l'attention à diverses reprises
sur le danger grave que présentait pour la sécu-
rité française certaines mesures prises par nos
voisins d'outre-Rhin.
Chez eux, sous prétexte de sport, on a com-
mencé, dès la première année après l'armistice,
à mobiliser toute la jeunesse et à l'entraîner phy-
siquement, point essentiel. Une loi a rendu obli-
gatoire la création de stades d'entraînement dans
toutes les villes de plus de 5.000 habitants. Pen-
dant que notre effort sportif restait ridiculement
insuffisant et totalement indifférent à nos gouver-
nants, l'Allemagne avait tiré parti de ce goût
nouveau pour les jeux de plein air et s'en servait
en vue de sa future préparation militaire.
Aujourd'hui, la préparation à la guerre n'est
plus déguisée. Le moyen employé est fort
simple. Le train de paix ayant limité le nombre
des soldats maintenus sous l'uniforme, on s'arrange
pour en faire démissionner le plus grand nombre
au bout de six mois et on assure le remplacement;
ainsi tout le monde y passe, et l'instruction de la
jeunesse allemande à la guerre reste obligatoire
et totale.
Les résultats de cette politique ne sont que trop
faciles à deviner. D'ores et déjà, l'armée alle-
mande est plus forte en nombre que l'armée fran-
çaise et pourra « reprendre le contact » quand
elle le voudra. D'autant qu'aux yeux de ce peuple
nous n'avons pas eu la victoire, n'étant pas ren-
trés chez eux en vainqueurs, avant la signature
de la paix. Il est à présumer que l'occupation de
la Ruhr et des têtes de pont sur le Rhin empêche
seule l'imminente guerre de libération indispen-
sable au relèvement national dont parlait ces
jours-ci, à Berlin, le pasteur Richter, en inaugu-
rant un monument aux morts.
Et nous, que faisons-nous? Nous n'avons tiré
aucun parti de nos sociétés sportives dont le rôle
est pu être essentiel. Mais certains de leurs diri-
geants affirment que ce n'est pas leur affaire de
s'occuper de Préparation militaire. Et l'on perd
100.000 occasions annuelles de préparer de futures
recrues à bénéficier rapidement de l'instruction
théorique reçue au moment de l'incorporation dans
l'armée active; et ceci retarde l'adoption du ser-
vice d'un an.
Nous avons, en outre, fait tout ce que nous
avons pu pour décourager ceux qui préchaient
en faveur de la Préparation militaire. On la dé-
claire et le Gouvernement s'obstine à n'avantage
qu'au complet-contre ceux qui ont le courage de
l'entreprendre. Sur 3.000 recrues, 300 à peine
font de la P.M. et 25 seulement recueillent le
fruit de leur effort en choisissant à peu près sûre-
ment leur garnison. On comprend que ça n'en-
courage pas les autres.
Au moment où l'Allemagne se vante « de for-
tifier et d'entraîner la génération actuelle, afin
qu'elle soit à même de récupérer les exploits de
1813 », il est indispensable d'arriver à l'Éduca-
tion physique obligatoire, à l'incorporation totale
du contingent, et à une réglementation stricte
et efficace du contingent.
DOCTEUR HENRI DIFFRE.

LA JEUNESSE ALLEMANDE est prête

Nous avons attiré l'attention à diverses reprises
sur le danger grave que présentait pour la sécu-
rité française certaines mesures prises par nos
voisins d'outre-Rhin.
Chez eux, sous prétexte de sport, on a com-
mencé, dès la première année après l'armistice,
à mobiliser toute la jeunesse et à l'entraîner phy-
siquement, point essentiel. Une loi a rendu obli-
gatoire la création de stades d'entraînement dans
toutes les villes de plus de 5.000 habitants. Pen-
dant que notre effort sportif restait ridiculement
insuffisant et totalement indifférent à nos gouver-
nants, l'Allemagne avait tiré parti de ce goût
nouveau pour les jeux de plein air et s'en servait
en vue de sa future préparation militaire.
Aujourd'hui, la préparation à la guerre n'est
plus déguisée. Le moyen employé est fort
simple. Le train de paix ayant limité le nombre
des soldats maintenus sous l'uniforme, on s'arrange
pour en faire démissionner le plus grand nombre
au bout de six mois et on assure le remplacement;
ainsi tout le monde y passe, et l'instruction de la
jeunesse allemande à la guerre reste obligatoire
et totale.
Les résultats de cette politique ne sont que trop
faciles à deviner. D'ores et déjà, l'armée alle-
mande est plus forte en nombre que l'armée fran-
çaise et pourra « reprendre le contact » quand
elle le voudra. D'autant qu'aux yeux de ce peuple
nous n'avons pas eu la victoire, n'étant pas ren-
trés chez eux en vainqueurs, avant la signature
de la paix. Il est à présumer que l'occupation de
la Ruhr et des têtes de pont sur le Rhin empêche
seule l'imminente guerre de libération indispen-
sable au relèvement national dont parlait ces
jours-ci, à Berlin, le pasteur Richter, en inaugu-
rant un monument aux morts.
Et nous, que faisons-nous? Nous n'avons tiré
aucun parti de nos sociétés sportives dont le rôle
est pu être essentiel. Mais certains de leurs diri-
geants affirment que ce n'est pas leur affaire de
s'occuper de Préparation militaire. Et l'on perd
100.000 occasions annuelles de préparer de futures
recrues à bénéficier rapidement de l'instruction
théorique reçue au moment de l'incorporation dans
l'armée active; et ceci retarde l'adoption du ser-
vice d'un an.
Nous avons, en outre, fait tout ce que nous
avons pu pour décourager ceux qui préchaient
en faveur de la Préparation militaire. On la dé-
claire et le Gouvernement s'obstine à n'avantage
qu'au complet-contre ceux qui ont le courage de
l'entreprendre. Sur 3.000 recrues, 300 à peine
font de la P.M. et 25 seulement recueillent le
fruit de leur effort en choisissant à peu près sûre-
ment leur garnison. On comprend que ça n'en-
courage pas les autres.
Au moment où l'Allemagne se vante « de for-
tifier et d'entraîner la génération actuelle, afin
qu'elle soit à même de récupérer les exploits de
1813 », il est indispensable d'arriver à l'Éduca-
tion physique obligatoire, à l'incorporation totale
du contingent, et à une réglementation stricte
et efficace du contingent.
DOCTEUR HENRI DIFFRE.

UN DIRECTEUR DE MINES ASSASSINÉ en Espagne

LE MEURTREUR S'EST SUICIDÉ
On mauda de Saint-Sébastien qu'au mo-
ment où l'ingénieur Alexandre Walter,
33 ans, de nationalité anglaise, directeur
des mines de Arnaiz (Biscaye) se rendait
à son emploi, le pointeur Pinedo, 56 ans, l'a
tué d'un coup de feu à bout portant.
Le meurtrier déclara ensuite à un contre-
maître: « Maintenant que j'ai accompli ma
mission, le vais mourir ».
Grimpant sur un wagonnet il se fit, en
effet, sauter la cervelle.
On se pencha sur les mobiles
de ce drame.

LA RÉDUCTION DES ARMEMENTS

M. PAUL-BONCOUR
SUPPLÉANT DE M. BRIAND
Paris, 2 janvier. — Le gouvernement
français a fait savoir au secrétaire général
de la S.D.N., qu'il avait désigné comme sup-
pléant du représentant de la France au Comi-
té du Conseil, M. Paul Boncour, député et
délégué français à la 3^e assemblée générale.
En sa qualité, M. Paul Boncour assistera
à la commission de coordination convoquée
à Paris.

LA RÉDUCTION DES ARMEMENTS

M. PAUL-BONCOUR
SUPPLÉANT DE M. BRIAND
Paris, 2 janvier. — Le gouvernement
français a fait savoir au secrétaire général
de la S.D.N., qu'il avait désigné comme sup-
pléant du représentant de la France au Comi-
té du Conseil, M. Paul Boncour, député et
délégué français à la 3^e assemblée générale.
En sa qualité, M. Paul Boncour assistera
à la commission de coordination convoquée
à Paris.

LA RÉDUCTION DES ARMEMENTS

M. PAUL-BONCOUR
SUPPLÉANT DE M. BRIAND
Paris, 2 janvier. — Le gouvernement
français a fait savoir au secrétaire général
de la S.D.N., qu'il avait désigné comme sup-
pléant du représentant de la France au Comi-
té du Conseil, M. Paul Boncour, député et
délégué français à la 3^e assemblée générale.
En sa qualité, M. Paul Boncour assistera
à la commission de coordination convoquée
à Paris.

LE JOUR DE L'AN A PARIS Les Réceptions à l'Élysée

LA JOURNÉE DE M. HERRIOT

Paris, 2 janvier. — Les réceptions offi-
cielles du 1^{er} janvier ont eu lieu à l'Élysée,
selon le cérémonial accoutumé.
LES MINISTRES
A 10 heures, dans le salon des ambassa-
deurs, le président de la République a reçu
successivement les ministres et sous-secré-
taires d'Etat, qui l'ont ensuite assisté pour
les réceptions et visites de la matinée.
En raison de son état de santé, M. Her-
riot s'était fait excuser.
M. DOUMERGUE,
Président de la République
taux de l'Etat, qui l'ont ensuite assisté pour
les réceptions et visites de la matinée.
En raison de son état de santé, M. Her-
riot s'était fait excuser.

LES RECEPTIONS ADMINISTRATIVES

Les corps constitués, les députations et
délégations de familles, de la marine et des
diverses administrations ont été reçues, dans
l'ordre accoutumé, par le président de la
République.
Les réceptions ont pris fin vers 16 heures.

LES TELEGRAMMES DES CHEFS D'ETAT

A l'occasion de la nouvelle année, le
président de la République a reçu de nombreux
télégrammes des chefs d'Etat des nations
alliées, des représentants de la France à l'é-
tranger, des gouverneurs des colonies, ainsi
que les municipalités et des groupements de
province.

LA JOURNÉE DE M. HERRIOT

Paris, 2 janvier. — Retour encore dans
son cabinet pour deux ou trois jours, le
président du Conseil n'a pu, suivant l'usage, se
rendre à l'Élysée pour présenter ses homma-
ges au président de la République. En dehors
même des membres du gouvernement, des
attachés de son cabinet et du bureau de la
Chambre, à la tête duquel se trouvait M.
Painlevé, qui dans la matinée était venu
lui présenter ses vœux de prompt res-
taurissement, M. Herriot n'a reçu, en ce 1^{er}
janvier, qu'un très petit nombre de visiteurs.

LA VISITE DE M. DOUMERGUE

L'événement de la journée fut la visite de
M. Doumergue, il n'y a pour ainsi dire pas
de président qu'un président de la Répu-
blique vienne, en effet, le premier, faire vi-
site à un président du Conseil. Mais en rai-
son de circonstances, à 17 h. 30, exacte-
ment, l'auto du président de la République dé-
passa le seuil de la présidence.

LE CORPS DIPLOMATIQUE

A 2 heures, le président de la République
a reçu, dans la galerie des fêtes, le corps
diplomatique.
Le doyen, Mgr Cerretti, nonce du Saint-
Siège apostolique, a prononcé un discours
dont voici les passages essentiels:
Monsieur le Président,
Que, durant l'année qui s'ouvre, la France soit
heureuse et prospère, c'est le vœu de tout
cœur de nos compatriotes, mais surtout de
ceux qui ont le bonheur de servir le pays.
Le corps diplomatique — dont j'ai l'honneur d'être
l'interprète — et moi-même formulons pour la
gloire de notre pays et pour le bien-être de
nos peuples, les vœux les plus sincères.
Mais, comme la paix est une des conditions
les plus essentielles de la prospérité et du
bonheur des peuples, c'est encore, au nom
de la France, que nous nous adressons à vous
pour vous adresser nos vœux les plus ardents
pour la paix, la vraie paix, celle qui est fondée
sur la justice et le respect du droit de chacun,
que nous espérons de toute l'ardeur de nos vœux
à résister, pleine et complète, sur votre beau
pays et sur le monde entier.
Il ne suffit pas d'aimer la paix, de la désirer,
de la vouloir. Il faut la faire, il faut y tra-
vailler. Il faut mettre à son service un labeur acharné.
Et il n'est pas surprenant qu'après six longues
années, encore que la bonne volonté des hommes
n'y ait pas toujours fait défaut, la paix ne soit
pas aussi complète qu'on le désire, et surtout
qu'elle ne soit pas, autant qu'il faudrait, l'œuvre
de tous les esprits et de tous les cœurs.
Quant toutes les ruines seront réparées, n'y
aura-t-il pas toujours à pourchasser obstiné-
ment le progrès au travers de tous les obstacles
et malgré toutes les difficultés? Il faut donc
garder précieusement et développer dans le
monde cet esprit de solidarité, de collaboration,
de confiance mutuelle; de charité, c'est-à-dire
d'amour mutuel qui a été si fécond. Et puisque
le vrai progrès, celui qui assure le bonheur
des individus et des peuples n'est pas seulement
conditionné par les forces matérielles, mais bien
plus encore — n'en avons-nous pas fait l'expe-
rience — par les forces spirituelles et morales,
souhaitons que, chaque jour, un peu plus d'idées
pour les relations des peuples entre eux.
C'est un vœu que je formule d'autant plus ar-
demment devant vous, Monsieur le Président, que
lorsqu'il s'agit de la France, on ne peut com-
puter un leçon, mais qu'il trouve, en contraire,
dans l'exemple même de votre généreuse nation,
une défense contre ceux qui le jugeraient chi-
mérique.
Que Dieu veuille donc consacrer nos vœux, je
suis sûr qu'ils trouveront un écho dans votre
cœur et que vous voudrez bien les agréer et
nous les transmettre avec les honneurs et
respectueux et très cordialement pour
vous-même.

LA RÉPONSE DE M. HERRIOT

Voici les passages essentiels de la réponse
faite par le président de la République:
Monsieur le Nonce,
Les vœux que Votre Excellence vient d'ex-
primer au nom du corps diplomatique répon-
dent à ceux de tous les Français. Ils sont, j'ose l'af-
firmer, les vœux de la France elle-même.
Considérer la paix par des ententes inter-
nationales, faire fructifier cette idée si féconde
de l'arbitrage afin que les différends inévitables
entre peuples indépendants ne dégénèrent pas en
conflits sanglants, donner à toutes les nations la
sécurité indispensable à leur développement,
assurer le respect des traités qui sont la chartre
politique et économique du monde, tel est l'idéal
de la France, idéal dont cette journée représen-
te la réalisation.
Je suis particulièrement heureux de penser
que, pour l'aider à mener à bien la tâche paci-
fique à laquelle il consacre de se consacrer, et
qui exige un effort égal de chaque nation
pour ajuster ses intérêts particuliers à l'intérêt
général, le gouvernement de la République
peut s'appuyer, messieurs les membres du
corps diplomatique, sur le concours efficace
de votre autorité et de votre expérience.
Je tiens à remercier le corps diplomatique
d'avoir voulu, monsieur le Nonce, par la bouche
de Votre Excellence, m'apporter en même temps
que ses vœux pour la France l'expression de ses
souhaits personnels, et je le prie en retour
d'agréer ceux que je forme pour les souverains
et les chefs d'Etat dont j'ai le plaisir à saluer
les éminents représentants.

MORT DE LA PLUS VIEILLE FEMME D'ALLEMAGNE

Berlin, 2 janvier. — La femme la plus
vieille d'Allemagne, la veuve Bentzen, Kobb-
beier, vient de mourir au village de Wal-
denberg (Rhénanie) à l'âge de cent six ans.
Elle avait conservé toutes ses facultés.

La crise ministérielle allemande

Berlin, 2 janvier. — Les conversations
pour la constitution du cabinet ont repris.
Le « Gazette de Berlin à Midl » estime que
le cabinet sera constitué pour le 5 janvier.